



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 EDUCATEUR(TRICE) SPECIALISE(E) – H/F

CDI à temps plein

Poste à pourvoir à compter du 25/08/2025

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

ssefis.irjs@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : un CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD, SSEFIS et CAMSP.

Vous intervenez sur deux établissements, le SSEFIS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire) et le SESSAD TSL (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile des Troubles Spécifiques du Langage) qui accueillent des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant une déficience auditive et/ou ayant des troubles sévères du langage.



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

DESCRIPTION DE POSTE :

- Accompagnement des jeunes dans le cadre de l'inclusion scolaire
- Soutien à la parentalité
- Aide aux devoirs, aide à l'organisation, repérage dans le temps
- Rédaction et suivi de projets individuels de jeunes
- Organisation et animation d'ateliers éducatifs notamment le mercredi
- Mise en place d'actions visant le développement de l'autonomie, de la socialisation et de la communication des jeunes
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Partenariat avec les différents lieux de vie des usagers
- Analyser les demandes des familles
- Rencontrer les familles
- Evaluer les situations et formuler des préconisations
- Proposer des aménagements et/ou intervenir directement
- Participer aux projets personnalisés et aux ESS
- Sensibiliser et former aux besoins spécifiques des élèves
- Contribuer aux coopérations et aux partenariats
- Inscrire son action en cohérence avec le Projet Associatif de l'APSA
- Mettre en œuvre le projet associatif et le projet d'établissement
- Contribuer à la transversalité des prestations offertes aux usagers au niveau du Pôle Jeunes

PROFIL : Titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Connaissance de la surdité et des troubles du langage oral serait un plus

Maîtrise des logiques partenariales et inclusives

Autonomie de travail et capacité à rendre compte

Capacités d'analyses, rédactionnelles et de synthèses

Connaissance des ressources du médico social et de l'Education Nationale

Une première expérience de travail en SESSAD serait un plus

Permis B exigé.

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 10/07/2025